



Rosny-sous-Bois, le 20 décembre 2019

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 19 DECEMBRE 2019

SALLE DU CONSEIL A 19H30

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 19 décembre, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 13 décembre 2019 par Monsieur Claude CAPILLON, Maire, se sont réunis dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Claude CAPILLON, le Maire

MM DENNEULIN, MMES BOYER E, DESHOQUES, MM CAPILLON P, FORT, BOUVARD, MME BAUDONNIERE, MM ITZKOVITCH (à partir de 19h55), BOYER JP, MME DARGERÉ, Adjoint – M GHEDIRI, MMES SMADJA, COTTIN, RULLON, MM POINSIGNON, CYRILLA, MME JACAMENT, M OUCHENIR, MMES MENARD, PINCHON, MM THOMMAS (à partir de 20h30), FAUCONNET, MME THIBAUT, MM BEAL, MICHEL, MME FAGARD, MM CAREL, LE FLOCH Conseillers Municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR :

MME ADJAM à M FORT – M BENAMAR (à partir de 19h45) à MME DARGERÉ – M ITZKOVITCH (jusqu'à 19h55) à M OUCHENIR - MME RIZZO HENRIQUES à M BOYER JP – MME KASRAOUI (à partir de 19h45) à MME BOYER E – M THOMMAS (jusqu'à 20h30) à M CAPILLON C. - MME TURLURE (à partir de 19h45) à MME THIBAUT – M BASSE à M MICHEL

ABSENTS EXCUSES : M BENAMAR (jusqu'à 19h45) – MME KASRAOUI (jusqu'à 19h45) – MME TURLURE (jusqu'à 19h45) – M PAILHOUX

ABSENTS : MME HAIDAMOUS – MME VAVASSORI - MME AWAD-SHEHATA – M AMOR – M MESA - M MANGON – M CATANT

SECRETARE DE SEANCE : J.P. BOYER

✚ **ADOpte** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 21 novembre 2019.

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

1. **Point retiré de l'Ordre du Jour**
2. **Approuve la convention de coordination de la Police Municipale et des forces de sécurités de l'Etat de la Ville de Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.**

Adopté par 29 voix pour et 6 votes contre (R.E.S.)

FINANCES

3. **APPROUVE le budget primitif « Ville » 2020.**

Adopté par 26 voix pour, 8 votes contre (6 R.E.S. et 2 MoDem) et 1 abstention (Jean-Paul FAUCONNET)

4. **APPROUVE la fixation des taux des taxes directes locales pour l'année 2020, comme suit :**

- TH : 27,74 %
- TFPB : 20,70 %
- TFPNB : 22,47 %

Adopté par 26 voix pour, 6 votes contre (R.E.S.) et 3 abstentions (2 MoDem et Jean-Paul FAUCONNET)

5. **APPROUVE les admissions en non-valeurs de titres de recettes des années 2010 à 2018 pour le budget principal de la Ville.**

Adopté à l'unanimité

6. **APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention tiers-payant « Pass'sport loisirs » entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la Caisse d'Allocations Familiales. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.**

Adopté à l'unanimité

MAISON DES ASSOCIATIONS

7. **APPROUVE la répartition des crédits de subventions pour l'exercice 2020. AUTORISE le versement des subventions selon ladite répartition et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les avenants aux conventions d'objectifs et de moyens.**

Adopté par 29 voix pour et 6 abstentions (R.E.S.)

8. APPROUVE le versement d'avances au profit de la Mission Locale intercommunale afin de permettre à cette association d'exercer son activité sans difficulté de trésorerie, dans l'attente du vote de la convention d'objectifs et de moyens.

Adopté à l'unanimité

(Mme Monique DESHOGUES et MM. Jacques BOUVARD, Serge DENNEULIN, Didier FORT, Jean-Pierre BOYER ne prennent pas part au vote)

DELEGATION DE SERVICES PUBLICS

9. APPROUVE l'actualisation des droits de place, des droits annexes à compter du 1^{er} janvier 2020, applicables aux marchés forains.

Adopté à l'unanimité

10. PREND ACTE du rapport annuel du syndicat intercommunal funéraire de la Région Parisienne – SIFUREP – présenté pour l'année 2018.

Prise d'acte

RESSOURCES HUMAINES

11. APPROUVE l'ouverture à la voie contractuelle de trois postes d'ingénieur de catégorie A.

Adopté à l'unanimité

12. APPROUVE l'ouverture à la voie contractuelle des postes de médecin, chirurgien-dentiste et diététicien.

Adopté à l'unanimité

13. APPROUVE la création et la suppression de divers postes pour faire face aux besoins des services et afin de procéder aux nominations suite à avancements de grade, concours et recrutements.

Adopté par 29 voix pour et 6 votes contre (R.E.S.)

COMMANDE PUBLIQUE

14. APPROUVE l'adhésion de la Ville à l'association des acheteurs publics et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

FONCIER / IMMOBILIER

15. APPROUVE la conclusion d'un bail à construction au profit de la société LOGIREP relatif aux terrains situés impasse de l'Aubépine cadastrés AP 7-8-9-14 à 23 (promesse et acte définitif). AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes afférents.

Adopté par 33 voix pour et 2 votes contre (Modem)

URBANISME

16. APPROUVE le cahier des charges de rétrocession du droit de bail du local sis 36-40 rue du Général Gallieni à Rosny-sous-Bois. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à l'appel à candidature pour la reprise de ce droit au bail.

Adopté à l'unanimité

17. EMET un avis favorable à la dérogation temporaire au repos dominical, pour les commerces de Rosny-sous-Bois inclus dans la branche d'activité « alimentation » et la branche d'activité « magasins multi-commerces », pour l'année 2020 : 5 et 12 janvier, 28 juin, 30 août, 6 et 27 septembre, 22 et 29 novembre, 6-13-20 et 27 décembre 2020.

Adopté par 29 voix pour, 1 vote contre (R.E.S Mme TURLURE) et 5 abstentions (R.E.S.)

18. APPROUVE le rapport annuel des administrateurs représentant la Ville au Conseil d'administration de la SEMRO pour l'année 2018.

Adopté par 22 voix pour, 2 votes contre (MoDem)

(Monsieur le Maire, MM. Jean-Paul FAUCONNET, Samir BENAMAR, Jean-Pierre THOMMAS, Patrick CAPILLON et le Groupe R.E.S. n'ont pas pris part au vote)

19. APPROUVE le rapport des administrateurs représentant la Ville au Conseil d'administration de la SPL Paris Est Développement – PAREDEV – pour l'exercice 2018.

Adopté par 21 voix pour et 2 votes contre (MoDem)

(Mmes Monique DESHOGUES, Ninette SMADJA, Monsieur le Maire, MM. Patrick CAPILLON, Samir BENAMAR, Mohammed AMOR et le Groupe R.E.S. n'ont pas pris part au vote)

JEUNESSE / CULTURE

20. **APPROUVE** l'adhésion de la Ville à l'association nationale des Conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ). **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Adopté à l'unanimité

EDUCATION

21. **APPROUVE** la modification de la sectorisation à partir de septembre 2020.

Adopté par 27 voix pour, 2 votes contre (MoDem) et 6 abstentions (R.E.S.)

22. **APPROUVE** la dénomination du futur groupe scolaire Rosny Métropolitain : groupe scolaire Simone VEIL.

Adopté à l'unanimité

VIE DES QUARTIERS

23. **APPROUVE** le protocole d'engagements renforcés et réciproques (PER) 2020-2022.

Adopté à l'unanimité

DIVERS

24. **PREND ACTE** des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

25. **VŒU** contre la réforme des retraites présenté par le Groupe Rosny Ecologique et Solidaire :

Le Conseil municipal

- **EXIGE** du Gouvernement qu'il engage une négociation avec les organisations syndicales sur de nouvelles bases ;

- **DEMANDE** qu'il fasse une nouvelle proposition de réforme des retraites pour que soit mieux prise en compte la pénibilité du travail et pour résoudre les inégalités hommes-femmes observées dans le système actuel.

Rejeté par 27 voix contre (26 URAM et 1 Monsieur Jean-Paul FAUCONNET) et 6 votes pour

(Le groupe MoDem ne prend pas part au vote)

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 21H40



*** R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**